

INFO O.M.H.

Mai 2014 - Volume 7

Nous sommes heureux de vous présenter le 7^e numéro d'un bulletin d'informations à l'intention des locataires de H.L.M. qui a pour but de vous informer sur différents sujets d'intérêt général. Si vous aimeriez qu'on traite d'un sujet en particulier, veuillez nous en aviser et il nous fera plaisir d'ajouter votre sujet au prochain bulletin « Info-O.M.H. »



AIR CLIMATISÉ



Contrairement à l'an passé, l'Office Municipal ne s'occupe plus de l'installation et de la désinstallation des airs climatisés. Plusieurs raisons nous amènent à prendre cette décision dont le manque de temps de nos employés pour faire ce travail et le temps consacré à la facturation et l'encaissement. Donc, l'installation des airs climatisés est toujours autorisée mais c'est au locataire à l'installer lui-même ou à trouver quelqu'un qui en fera l'installation. Cependant, sachez que tous dommages ou bris causés aux fenêtres seront facturés aux locataires.

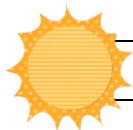


DÉTECTEURS DE FUMÉE



Voici un petit rappel sur l'importance de vérifier les piles de vos détecteurs de fumée (Vous devez vous-même fournir vos piles ainsi que les changer. Toutefois, si vous avez besoin des services de l'OMH pour changer vos piles, nous devons vous charger un montant). C'est un petit geste d'une grande importance et qui peut sauver des vies. Si vous avez un détecteur défectueux ou qu'il vous en manque un (logement à 3 étages), nous vous invitons à nous en informer le plus tôt possible afin de corriger la situation.





HORAIRE D'ÉTÉ

Voici l'horaire du bureau pour la période estivale, soit du 6 juin au 29 juillet inclusivement.

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
8 :30 à 12 :00	8 :30 à 12 :00	8 :30 à 12 :00	8 :30 à 12 :00	8 :30 à 12 :00
12 :30 à 16 :00	12 :30 à 16 :00	12 :30 à 16 :00	12 :30 à 16 :00	Fermé

Un service D'APPELS D'URGENCE sera à votre disposition pendant les périodes de fermeture.



En premier, vous devez appeler au 418-630-0062 M. Jean-Pierre Paradis

→ *Si vous n'avez pas de réponse.*

En deuxième, vous devez appeler au 418-518-4040 M. Steeve Parent

En troisième, vous devez appeler au 418-630-1892 M. Claude Hudon

En dernier, vous devez appeler au 418-630-0104 M. Réjean Bergeron

Nous entendons par APPELS D'URGENCE, les cas suivants :



- Bris d'un tuyau, fuite d'eau
- Début d'incendie
- Système d'alarme en trouble
- Problème de courant dans un logement
- Plomberie bouchée

TRÈS IMPORTANT

Comme la majorité des appels reçus habituellement hors des heures d'ouverture ne sont pas des appels d'urgence, nous vous demandons votre bonne collaboration afin de limiter les appels aux urgences seulement



DEMANDE D'INFORMATION ET PROBLÈMES PARTICULIERS



L'Office Municipal est présentement en réorganisation du travail et nous demandons votre collaboration. Beaucoup de locataires ont prit l'habitude de demander à parler au directeur pour des informations ou pour discuter d'un problème alors que Mme Ouellet, agente administrative, et Mme Labrecque, intervenante socio-communautaire, peuvent avoir réponse à vos questionnement la plupart du temps. Si jamais l'intervention du directeur était requise, elles s'occuperont de lui acheminer votre demande et il se fera un plaisir de communiquer avec vous. De cette façon, le directeur pourra se consacrer à d'autres tâches à laquelle il peut être plus utile.

MOT DE L'INTERVENANTE COMMUNAUTAIRE

ID²EM

Connaissez-vous le programme Initiative de Développement Durable, d'Entraide et de Mobilisation, soit ID²EM ? C'est est un programme qui vise à offrir du soutien financier aux OMH ou aux Associations de locataires afin de réaliser des projets qui répondent aux besoins des locataires et qui a un impact positif sur l'économie, le social et l'environnement. Alors si vous avez des idées, communiquez avec moi, Claudie Labrecque, et il me fera plaisir de vous aider à remplir le formulaire de demande.



Théâtre d'intervention

Les élèves en arts de la scène de l'école secondaire Des Chutes interpréteront la pièce de Théâtre « L'HYPOTHÈSE » le lundi 9 juin à la salle de spectacle Desjardins Maria-Chapdelaine. Il s'agit de théâtre d'intervention pour prévenir l'intimidation. Le prix d'entrée est de 5\$ et les profits seront remis à : Parent veut savoir...! Pour réserver téléphonez au 418-275-4136, poste 1049.



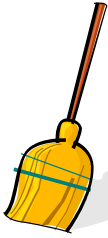
STATIONNEMENT SUR LES PELOUSES INTERDIT

Nous tenons à vous rappeler le règlement d'immeuble « *Il est strictement défendu de stationner un véhicule sur la pelouse, soit en hiver ou autrement, les dommages seront au frais du locataire.* » Considérant que l'hiver, il est interdit de stationner un véhicule dans



la rue pour la nuit, l'office à décider de faire preuve de tolérance pour certains cas. Cependant, dès que la ville autorise le stationnement dans les rues la nuit au printemps, il n'y aura plus aucune tolérance et le règlement #22 doit être respecté sinon des mesures légales pourront être entreprises. Nous comptons sur votre bonne collaboration.

GRAND MÉNAGE DES COURS



Avec l'arrivée du printemps, on en profite souvent pour faire notre grand ménage intérieur et extérieur. Pour la tonte de gazon, se sera un entrepreneur qui le fera excepté pour les locataires demeurant sur la rue Bellevue. Nous demandons à chaque locataire des différents immeubles de tenir les lieux le plus propre possible (Exemple : Mettre les mégots de cigarettes dans un cendrier, ramasser les excréments de chien au fur et à mesure, mettre vos vidanges immédiatement dans les poubelles pour éviter que les animaux les éventres et qu'il y ait des déchets éparpillés.)

NOUVELLE EMPLOYÉ À L'OFFICE

Nous avons le bonheur de vous annoncer qu'une nouvelle employé de bureau a été engagée au sein de l'office municipal d'habitation. Elle s'appelle Cathy Lavoie et est entrée en poste le 16 mai dernier. Elle aura le plaisir de vous répondre les vendredis ainsi que pour les remplacements de congés ou de vacances.



NOUVEAU MEMBRE AU COMITÉ DE SÉLECTION



Lors de l'assemblée générale annuelle de l'association des locataires du 26 mars 2014, Mme Aline Gagné a été élue comme représentante des locataires au sein du comité de sélection de l'OMH.

ASSOCIATION MUNICIPALE DES LOCATAIRES

Voici un petit rappel des activités organisés par votre Association :



- **Après-midi jeux à Molière** : 29 mai de 13 :00 à 15 :00 heures
- **Vente de garage sur la 2^e Avenue** : 7 et 8 juin
- **Déjeuner causerie à Chopin** : 17 juin de 9 :00 à 11 :00 heures

** Tous les activités qui se déroulent soit à Chopin ou Molière sont réservés aux locataires des deux immeubles.*

COMITÉ SAVARD

Grâce à la subvention ID²EM, les locataires du 52 Savard bénéficieront de deux jardins surélevés supplémentaires pour cet été. Bon jardinage à vous tous!!



RÉNOVATIONS MAJEURS 2014



Nous sommes fiers de vous informer qu'en 2014, l'Office Municipal investira plus de 800 000\$ en rénovation de logements et de bâtiments. Voici quelques exemples de projets qui seront réalisés :

- Galeries arrière à Bérard, 2^e Avenue et Pelletier;
- Travaux d'isolation d'entre-toit à Leclerc et Savard;
- Armoires de cuisine à Bérard, 2^e Avenue et Pelletier;
- Armoire de cuisine à Leclerc et 54 Savard;
- Les 5 toitures restantes sur Bellevue;
- Et plusieurs autres projets.

On vous souhaite un bel été!

